Mission régionale d'autorité environnementale

Guadeloupe

Paris La Défense, le 25 juillet 2018

Monsieur le Maire,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, l'avis de la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) du Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) de la région Guadeloupe, concernant le "**Plan Local d'Urbanisme de la commune de Lamentin**".

Cet avis devra être joint au dossier d'enquête public. Il est mis en ligne :

– sur le site internet de la Mission régionale d'autorité environnementale du CGEDD : www.mrae.developpement-durable.gouv.fr ;

– et sur le site internet de la DEAL Guadeloupe : http://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr/2018-a2226.html.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le président de la MRAe

François-Régis ORIZET

Monsieur le Maire de la commune de Lamentin
Hôtel de Ville
Rue de la République
97129 LAMENTIN

***copie** : M. Le Préfet de la Guadeloupe, M. le Directeur de la DEAL Guadeloupe*

BP 54 – 97102 BASSE-TERRE Cedex
Tél.: 0590-99 35 75
eval-environ.guadeloupe@developpement-durable.gouv.fr